

1. Généralités

1.1 Les Conditions de cette Action (ci-après dénommées « les Conditions de l'Action ») s'appliquent à l'action promotionnelle organisée par Kruidvat BVBA, sise à Anvers, Meir 21 (ci-après dénommée « Kruidvat ») et sont également consultables sur le site internet www.kruidvat.be.

1.2 En prenant part à cette Action, les participants s'engagent à observer les Conditions de l'Action.

1.3 Kruidvat se réserve le droit, de son propre fait et sans communication préalable, de modifier ou d'adapter les Conditions de l'Action durant toute la durée de celle-ci, ou bien de cesser cette Action sans donner de raison, sans que Kruidvat ne soit tenue de ce fait à indemniser de quelque façon que ce soit un dommage envers les participants. Les changements ou l'adaptation des Conditions de l'Action, et la cessation, les changements ou l'adaptation de l'Action seront communiqués par Kruidvat sur le site internet www.kruidvat.be.

1.4 Si une ou plusieurs des dispositions des Conditions de l'Action devaient être nulles ou devaient être éliminées, Kruidvat peut de plein droit fixer une ou plusieurs dispositions de remplacement qui, pour autant que possible, s'approchent de la nature et de la portée de la disposition déclarée nulle ou éliminée sans être elle-même nulle ou susceptible d'être éliminée.

1.5 Cette action débutera le [20/11/2023](#) et se termine le [26/11/2023 inclus](#).

1.6 Ces Conditions de l'action sont soumises au seul droit belge. D'éventuels litiges découlant de ces Conditions de l'action ou de l'Action elle-même doivent être soumis au juge du lieu où réside la partie défenderesse.

1.7 Les données personnelles fournies sont utilisées exclusivement pour le parachèvement de cette action et seront supprimées subséquemment.

2. L'Action

2.1 Remplissez le code de reçu unique sur www.kruidvat.be/nivea100Q10 pour récupérer le prix d'achat d'un produit participant NIVEA.

3. Conditions

3.1 La participation à l'Action est ouverte à toute personne physique âgée de 16 ans ou plus, habitant en Belgique, et possédant une adresse de résidence ou de séjour où elle est inscrite en tant qu'habitant permanent.

3.2 La soumission en ligne de votre code de reçu unique est possible jusqu'au [10/12/2023 inclus](#).

3.3 La participation est gratuite.

3.4 Une seule participation à cette Action est autorisée par personne physique.

3.5 Les participants sont tenus de fournir des informations correctes, complètes et actuelles.

3.6 La société Kruidvat est habilitée à disqualifier des participants lorsque celle-ci est d'avis que ces derniers n'ont pas agi conformément à ces Conditions de l'action ou lorsque ces derniers ont accédé de manière frauduleuse à cette Action.

3.7 Sont exclus de la participation à cette action : les membres du personnel de Kruidvat.

4. Les produits participants

4.1 Les 1 produits NIVEA participant sont :

- [NIVEA Q10 POWER SOIN DE NUIT ANTI-RIDES 50ML \(EAN 4005808966875\)](#)

5. Remboursement

5.1 Seuls les participants ayant pris part à l'Action de manière correcte durant la période de l'Action, conformément aux Conditions de l'Action, participation à laquelle un remboursement est lié, ont droit à ce remboursement.

5.2 Dès le [03/12/2023](#) et pour chaque code unique valable, le prix d'achat sera remboursé sur le compte en banque de la personne qui a participé dans un délai de 4 à 6 semaines.

5.3 Les remboursements sont personnels et incessibles.

6. Plaintes

6.1 Les plaintes relatives aux Conditions de l'Action et à l'Action peuvent être envoyées à [Kruidvat](#).

7. Données personnelles

7.1 [Beiersdorf NV/SA](#) traite les données des participants conformément à la loi du 08/12/92 relative à la Protection de la Vie Privée et à la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

7.2 Le responsable du traitement est la société HighCo Data. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données. Vous pouvez joindre HighCo par e-mail à l'adresse : dpo@highco.be - HighCo Data Benelux - Kruiskouter 1 - 1730 Asse.